

Handishare fête ses cinq ans la tête pleine de projets

PUBLIÉ LE 05/10/2017 - 15:11



L'équipe d'Handishare au complet, le soir de la fête d'anniversaire en septembre.

En cinq ans, Handishare, entreprise adaptée spécialiste de l'assistance aux fonctions support des entreprises, a parcouru bien du chemin. Et Patricia Gros Micol, sa fondatrice, a plus d'un motif de se réjouir.

Il est extrêmement difficile pour une personne handicapée de s'insérer professionnellement. Ainsi, sur les deux millions de Français travailleurs handicapés, plus de 23 % sont au chômage. En outre, la majorité des entreprises bénéficiant du statut d'entreprise adaptée se concentre sur des activités de services manuels : entretien d'espaces verts, conditionnement...

C'est de ce double constat qu'est née, fin 2011, Handishare. A l'origine de l'aventure : Patricia Gros Micol, elle-même bénéficiaire de la loi Handicap de 2005, et qui a, pendant 25 ans, occupé des postes de responsabilité dans des PME, des grands groupes, et une multinationale. « *À contre-pied de ce qui existait alors dans le milieu du handicap, j'ai fait le pari de proposer aux entreprises des prestations intellectuelles, fondées sur l'utilisation d'outils bureautiques, informatiques et numériques* », rappelle-t-elle.

Une qualité de service saluée par les clients

Aujourd'hui, l'entreprise est reconnue pour ses services de qualité dans les fonctions support et notamment dans les RH et les achats : elle permet à ses clients, des grands groupes principalement comme Eiffage, Adecco, L'Oréal, SNCF, Ville de Lyon, Alstom, Auchan, EDF, Renault, Bayer, Aoste... d'externaliser des tâches souvent chronophages grâce à des solutions sur-mesure et flexibles.

Riche d'une équipe de 22 personnes (bientôt 25...) travaillant pour 60 clients, Handishare réalise un chiffre d'affaires de 800.000 euros cette année (+ 30 à 35 % par rapport à l'an dernier).

Nos clients viennent chercher des compétences et non du handicap

« Ce qui a changé en cinq ans, c'est le regard, analyse Patricia Gros Micol. Nos clients ne nous sollicitent plus en priorité pour la réduction de leur contribution handicap ; ils trouvent chez nous une réponse qualitative et agile à leurs besoins ; ils viennent chercher ici des compétences et non du handicap ! »

Autre motif de satisfaction de la dirigeante : le professionnalisme des salariés d'Handishare : *« Ma plus grande fierté, je la dois à mes salariés, à leur fabuleuse montée en compétences et à leur implication dans des nouveaux métiers. »*

En cinq ans, la société a décroché pas moins de onze trophées, dont le dernier en date, celui de Google, qui a récompensé la meilleure start-up française sur 317 candidats ! *« Là encore, on ne fait pas référence au fait que nous sommes une entreprise adaptée : ce qui compte, c'est le fait d'être une start-up innovante qui met l'humain au cœur de l'entreprise »,* se félicite Patricia Gros Micol.

Nadia Lemaire